



78 containers, 43 véhicules pick-up, 66 véhicules poids lourds, 33 véhicules blindés, 43 remorques, 24 groupes électrogènes et de nombreux équipements et matériels individuels et collectifs. Il s'agit de 78% du matériel militaire que le Gouvernement doit acquérir du prestataire OMP solutions.

Nouvellement acquis par le gouvernement camerounais, sur hautes directives du Chef de l'Etat, Chef des Forces Armées, ce matériel a été réceptionné mardi 11 mai 2021 par le Ministre Délégué à la Présidence, chargé de la Défense, Joseph Beti Assomo. C'était à la base aérienne 201, à Douala.



Cette logistique va servir à la poursuite, par les forces de défense et de sécurité du Cameroun, de leur mission de stabilisation de la Centrafrique. Le matériel ainsi acquis par le gouvernement camerounais sera déployé à Bossangoua où opère le bataillon d'infanterie, à Bouar et Bangui où opère et officie la police camerounaise dans le cadre de la Minusca en Centrafrique, pays frontalier du Cameroun où opère un contingent de l'armée camerounaise, constitué de 1030 hommes depuis bientôt cinq ans.

Selon le journal *Le Quotidien*, l'effectif de ce contingent devra augmenter d'ici septembre 2021, à la demande de Nations Unies. Après cette mission du contingent camerounais en RCA dans le cadre de la Minusca, le matériel actuellement utilisé sera retourné à Yaoundé puis déployé dans les unités de l'armée camerounaise et de la gendarmerie, dès mission terminée. D'où les instructions fermes du Ministre Joseph BETI ASSOMO relative à sa bonne utilisation de ce matériel militaire acquis par le Gouvernement de la République auprès du prestataire OMP solutions.



«(...) point n'est besoin de rappeler que l'acquisition de ce précieux matériel dont nous assurons la projection sur le théâtre dans les délais les meilleurs possibles, en liaison avec les autorités onusiennes. Elle s'est faite au prix d'importants efforts et sacrifices financiers dans un contexte économique mouvant. J'en appelle, par conséquent, au sens de responsabilité de tous les chefs militaires concernés ainsi que des personnels impliqués à différents niveaux pour que ces équipements fassent l'objet d'une maintenance et d'un suivi méthodiques et rigoureux afin d'assurer le taux de disponibilité technique opérationnel prescrit par l'ONU et dont le minimum est fixé à 90%...» Dixit Joseph Beti Assomo.